

COMMUNIQUÉ

Lausanne, le 4 avril 2024

Le bateau Belle Époque « Simplon » en sécurité au chantier naval

Le bateau Belle Époque « Simplon », remorqué samedi matin de Cully, attend un diagnostic détaillé. La saison 2024 devra se faire sans lui.

La CGN tient à remercier une nouvelle fois l'important travail de collaboration entre les pompiers, la police, les services de secours, les divers intervenants externes et le personnel CGN mobilisés la nuit du vendredi 29 mars et les jours qui ont suivis.

C'est désormais en sécurité au chantier naval d'Ouchy que le « Simplon » fait l'objet de toute l'attention du personnel de la CGN.

Dès la semaine prochaine, le bateau sera mis hors d'eau, sur le dock flottant, pour que les spécialistes puissent évaluer les dommages.

Il a d'ores et déjà été constaté que la coque a été particulièrement touchée sur toute sa longueur. L'arrière du bateau a été endommagé, particulièrement le gouvernail et la structure autour de ce dernier. La partie de la coque au niveau de la coupée avant tribord est ouverte au-dessus de la ligne de flottaison. La coupée d'embarquement avant tribord est détruite. Le salon Belle-Epoque, la machine à vapeur, la chaudière ainsi que le pont supérieur n'ont vraisemblablement subi aucun dégât.

Il est trop tôt aujourd'hui pour donner une estimation financière et un délai pour la réparation et restauration du Simplon. Le sinistre a été annoncé auprès des assurances concernées pour les dommages causés au bateau et au débarcadère.

En revanche, il est prévu, dès septembre prochain, de procéder à la réparation du bateau Ville-de-Genève, qui était entré en collision avec le Simplon lors de son remorquage jeudi. D'ici là, il pourra continuer à naviguer en toute sécurité.

Rappel des faits

Le Simplon a subi une avarie moteur durant une course d'essai le jeudi 28 mars. Le remorquage jusqu'au chantier naval n'a pas pu se faire à cause d'un fort vent de sud-ouest, provoquant même une collision avec le bateau Ville-de-Genève qui était à la manœuvre. Le Simplon a ainsi été placé au débarcadère de Cully, la position la plus sécuritaire au moment de l'évaluation des risques et des possibilités. La CGN a renoncé à un rapatriement le vendredi matin en raison d'une fenêtre météo moins défavorable jugée trop courte pour garantir une manœuvre en toute sécurité pour les équipages à engager et les bateaux de soutien.

Le rapatriement au chantier naval a eu lieu le samedi 30 mars, après 2h30 de transport entre Cully et Lausanne.
